

Les députés de l'Assemblée nationale

1 Coche ce qui est vrai.

- Les députés sont élus dans les circonscriptions.
 Les députés contrôlent l'action du gouvernement.
 L'Assemblée nationale siège au Palais-Bourbon, à Paris.
 Les députés se réunissent tous les jeudis à l'Assemblée.

2 Explique.

Comment les députés sont-ils élus ?

Les députés sont élus pour 5 ans au suffrage universel direct.

Que fait un député quand il est dans sa circonscription ?

Le député s'intéresse au développement de sa circonscription ; il participe aux cérémonies officielles ; il recueille les demandes des citoyens.

Comment les députés sont-ils placés dans l'hémicycle ?

Selon le groupe politique auquel ils appartiennent, les députés siègent dans la partie gauche ou droite de l'hémicycle.

3 Entoure ce qui est vrai.

- Le député a le pouvoir de proposer, discuter, voter les lois.
faire appliquer, exécuter les lois.
- Le député pose des questions aux citoyens à l'Assemblée nationale.
rapporte les demandes des citoyens à l'Assemblée nationale.
- Le député partage son temps entre sa circonscription et l'Assemblée nationale.
entre sa mairie et le Sénat.

4 Complète avec des nombres.

Un député est élu pour 5 ans.
 Il représente environ 115 000 habitants.
 L'Assemblée nationale comprend 577 députés.

5 Barre ce qui est faux.

Le Palais-Bourbon a été construit pour la fille de Louis XIV. XVIII.
 L'hémicycle a été aménagé en 1795. 1728.

6 Réponds.

Quel pouvoir représentent les 2 assemblées ?

Les 2 assemblées représentent le pouvoir législatif.

Quel est le rôle du président de l'Assemblée nationale ?

Le président de l'Assemblée nationale dirige les débats et organise le travail des députés.

7 Écris les noms.

départements qui ont 2 députés : Cantal, Lot et Meuse
 département qui a 23 députés : Nord

8 Relie.

- | | | |
|---|---|-------------|
| qui concerne la nation | • | territorial |
| qui concerne le territoire | • | national |
| qui concerne le pouvoir d'élaborer les lois | • | exécutif |
| qui concerne le pouvoir de faire appliquer les lois | • | législatif |

9 Complète.

Le Parlement est constitué de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Les députés sont élus au suffrage universel.

Les lois sont examinées, discutées et votées à l'Assemblée nationale.

La partie du territoire dont s'occupe un député est une circonscription.

L'ensemble des ministres forme le gouvernement.

10 Continue la façade de l'Assemblée nationale.

